

Fraternité du fils prodigue

L'association du Fils prodigue

But : Créée par des anciens détenus et un aumônier l'association veut permettre à des personnes ayant connu la prison et à leurs entourage de se retrouver pour partager, s'encourager, s'entraider, prier ensemble...

Structure et fonctionnement

- **Association loi 1901 reconnue d'utilité publique**
- **Avec le soutien de l'Eglise Catholique du diocèse de Rouen**
- **Au bureau, élus en 2013 :**

Président : François LEGOIS
Secrétaire : Jacques LEGEN
Trésorière : Annie CAHU

Les membres se réunissent une fois par mois pour un partage de vie, un temps de prière pour ceux qui le désirent et un repas convivial.

Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique
N° WALDEC : W763003248
N° de parution au journal officiel 2007033
Activité : Intervention sociale



L'accueil Béthanie

L'accueil Béthanie

But : Créé par l'Association du Fils Prodigue l'Accueil Béthanie est un lieu d'accueil pour des hommes sortant de prison et n'ayant pas de lieu pour les recevoir.

Structure et fonctionnement

- **Une Structure** créée par l'association du Fils Prodigue en février 2009
- **Une "équipe de Pilotage"** : 4 personnes nommées par le Bureau de l'Association du Fils Prodigue.
Depuis 2013 : - Corinne CHESNOT
- Sœur M. Wandrille
- Didier LACHERAY
- Jean-Marie LEMERCIER
- Une équipe de **"Responsables Maison"** qui assure l'accueil sous la responsabilité de l'équipe de Pilotage dans la gestion du lieu de vie au quotidien.
 - Une personne est choisie comme responsable de la communication : Actuellement Sr Marie-Wandrille



L'association « Le Fils prodigue » qui est à l'origine de « l'Accueil Béthanie », est régie par la loi de 1901 reconnue d'utilité publique et avec le soutien de l'Eglise catholique de Rouen. Elle fut créée par des personnes sortant de détention et des personnes qui leur étaient proches, dans le but d'accompagner les frères et sœurs détenu(e)s et ex-détenu(e)s, leurs familles et leur entourage. Elle est constituée de personnes ayant connu la détention, de leurs familles, de leurs proches et de bénévoles extérieurs au monde carcéral.

Elle a pour but l'accompagnement des personnes libérées, (effectivement, en libération conditionnelle ou provisoire) dans leur recherche de réinsertion et d'humanisation en se basant sur la vie en communauté et le soutien mutuel.

Avec les membres de l'association, elle vise aussi à renforcer les liens de solidarité entre les personnes libérées, les compagnons ou les compagnes restés en détention et à favoriser le réapprentissage de la vie en société (activités, logement, prise de responsabilité, lien social...) dans l'espoir d'éviter la récidive, le risque de devenir SDF et l'exclusion de la société.

Lors de la sortie de prison on se sent très vite désorienté, désemparé... de là est née l'idée de créer cette association.

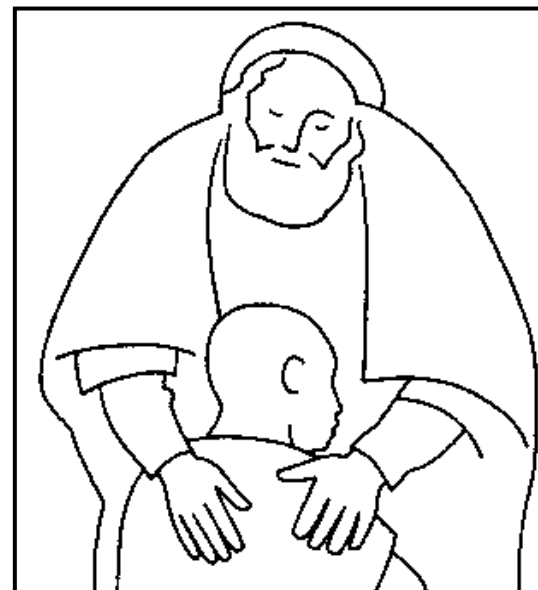
Contacts

- **Pour les personnes incarcérées :**
Par les aumôniers catholiques de la Maison d'arrêt de Rouen.
- **Pour les personnes intéressées :**
Sr M.Wandrille : 06.21.02.79.89
Jean-Marie Lemerrier : 06.80.07.77.73

Les dons sont déductibles des impôts ; par chèque (de préférence) à l'ordre de : « Fraternité du fils prodigue »,
1, rue Abbé Godefroy 76240 - BONSECOURS

MERCI.

La Fraternité du Fils Prodigue



L'Accueil Béthanie

Tel : 06 21 02 79 89 - Responsable communication